



## Gestion de la crise sanitaire et point sur le programme industriel



25 juin 2020

# Les grandes étapes de la crise covid-19

12/03 – 15/04

## Mise en place de l'organisation de crise

- Déclinaison du plan de continuité des activités
- Organisation des équipes essentielles au fonctionnement du site (SCO, PS)
- Travail à distance massif
- Déploiement et industrialisation des mesures sanitaires
- Masques dans les "salles blanches"
- Charte covid-19
- nos médecins mobilisés



15/04 – 27/04

## Stabilisation / Exploiter avec le covid

- Stabilisation de la situation sanitaire, gestion effectifs/activités essentielles
- Gestion des zones de congestion
- Retour progressif des entreprises prestataires
- Masques pour tous à compter du 27/04



27/04 – 02/06

## Préparer l'après

- Plan d'extension et de reprise d'activités
- Reprise progressive, sans rupture, gestion effectifs
- Jalons industriels :  
couplage tranche 5, EH CPP tranche 2
- Perspectives sur le programme industriel 2020 – 2022



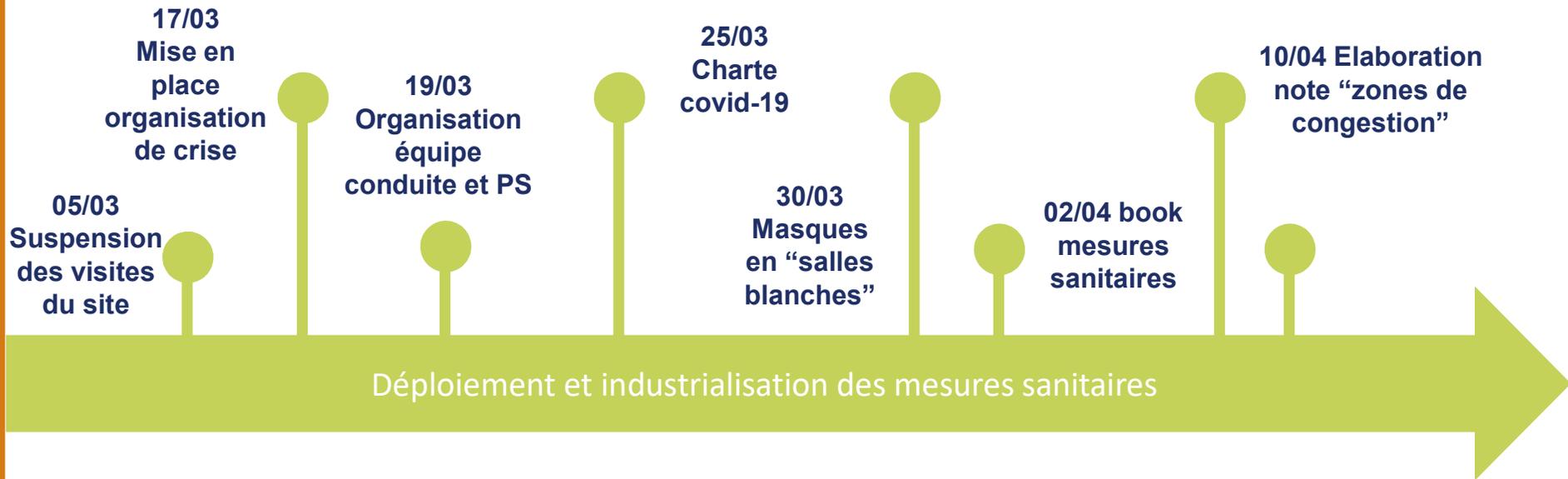
02/06 – 30/06

## Surveiller et "décontraindre"

- Retour progressif à l'organisation classique
- Poursuite du travail à distance avec possibilités de retours ponctuels
- Reprise progressive des formations
- Préparation de la période estivale



# 1- Mise en place de l'organisation de crise – 12/03 – 15/04



## Points clés :

Organisation du pilotage du site : 4 cellules intégrant un fort volet communication (managérial et prestataires), RH et appui des médecins

Travail à distance et reflux initial des prestataires

Situation sanitaire stable après 2 semaines de gestion de crise

L'arrêt de l'unité n°5 est classé prioritaire le 24/03, les activités reprennent sur la VD tranche 2

# Quelques illustrations...



**edf PREVENTION COVID-19**  
MESURES SANITAIRES SUR LES CNPE  
Organisation Eglise

**MESURES GENERALES SUR LE SITE**

**SURVEILLER LES SYMPTOMES**  
En cas d'apparition des signes, ne venez pas sur site. Prévenez votre médecin traitant, votre manager et le CCT. Suivez l'Institut PASTEUR, les maux de tête, courbatures, fatigue apparaissant avant l'apparition de la fièvre. Si ces signes apparaissent sur site prévenez votre manager, prévenez le service médical en composant le 97 00 10 10 10.

**DEPLACEMENTS SUR SITE**  
Transports en commun: application de la règle 1 m/2-1 place (C2). Déplacements à pied à privilégier. Limitation du nombre de personnes dans les ascenseurs. Ventiler : dans les bureaux, ouvrir autant que possible les fenêtres pour créer une circulation d'air.

**DISTANCE SANITAIRE**  
Mise en place d'un marquage au sol matérialisant la distance sanitaire dans les locaux fermés présentant un risque de regroupement.

**RESTAURATION**  
Quelques mesures parmi d'autres : Lavage des mains obligatoire avant d'accéder au restaurant. Optimisation des plages de restauration méridienne pour diminuer le nombre de personnes présentes. Mise à disposition de sachets individuels de sauces et condiments, de bouteilles d'eau individuelles ou mesures équivalentes, distribution des couvertes et du pain en carton à l'aide d'une serviette individuelle en papier. Disposition des chaises en quinconce dans les lieux de restauration et suppression 1 chaise/2.

**NETTOYAGE**  
Désinfection 2 fois par jour.  
Bancs affaires personnelles d'accès site (\*)  
Déodorant/bufling, bannières centrales et rétroviseurs type typés.  
Propriété des portes des lieux communs (vestiaires, sanitaires, salles de réunion, couloirs...)  
Rampe d'escaliers principalement utilisées.  
Boitiers des ascenseurs  
Station CO2 (MCO)  
Tables des salles de réunion et bureaux identifiés comme étant incluses dans le cache du Plan de Continuité d'Activité.  
Vestiaires, sanitaires y compris les baignoires, miroirs des douches et toilettes (Salle des machines toutes machines et Zone contrôle).  
Coulées des salles de commande (portes des toilettes, cuisine, sanitaires).

**LAVAGE DES MAINS**  
Lavage des mains (eau + savon ou gel ou lingettes) plusieurs fois par jour - 20 secondes au minimum.  
Lavez-vous les mains avant de rejoindre votre poste de travail.

**INFO**  
La fréquence de nettoyage 2 fois par jour est celle recommandée dans les hôpitaux dans la zone accueilli.

**RISQUE SPECIFIQUE & ADR**  
Si le risque spécifique Covid-19 s'ajoute aux risques existants sur un chantier, il doit être pris en compte dans les analyses de risque réalisées préalablement à la réalisation des activités.  
Pour chacune des phases de travail, il est nécessaire d'examiner si celle-ci occasionne un risque de contact rapproché. Selon le type d'activité, des mesures complémentaires de protection individuelle ou collective seront définies.

**MESURES EN ZONE CONTROLÉE**

**NETTOYAGE**  
Désinfection des « zones de contact corporel possible » des portiques C2 des Concrètes Petits Objets (CPO) et des Lévateurs Multi-Fonctions (LMO) de ZC toutes les 2 fois par semaine pendant de chantier en tenue protège, sinon 2 fois par jour, à minima et nettoyage 2 fois/jour pour les autres vestiaires.

**L'ESPACE SANITAIRE**  
Affichage aux entrées de vestiaires froid et chaud pour respecter les distances sanitaires (1m minimum) et marquées au sol.

**LES MESURES COMPLÉMENTAIRES SPECIFIQUES EN ENTREE ET SORTIE DE ZONE**  
Lavage des mains obligatoire dès l'entrée dans le vestiaire.  
Maintien d'une distance d'au moins 1 m lors des opérations d'habillage/déshabillage dans les vestiaires.  
Mise à disposition dans le vestiaire de gants colorés reutilisables adaptés, pour prendre les divers petits objets dont le dossier est opérationnel.

**MARQUE SUR SOL SÉCURITÉ**  
Limitation obligatoire du contact individuel de sécurité en ZC.  
Le contrôle de casque est obligatoirement réalisé dans le portique C2, en étant porté. La casquette du casque permet de maintenir une distance avec la grille et le viage.  
Lavage des mains (eau + savon/gel lingettes) obligatoire avant de passer en C2 et de suite obligatoire si contact corporel avec les grilles de protection du C2.  
Dans les ZC le C2 séparé en cas de sortie de tout ou d'intrus dans le C2, fait l'objet d'une désinfection fluvide.

**LES MESURES COMPLÉMENTAIRES SPECIFIQUES EN ENTREE ET SORTIE DE ZONE**  
Lavage des mains (eau + savon/gel lingettes) obligatoire avant de passer en C2 et de suite obligatoire si contact corporel avec les grilles de protection du C2.  
Dans les ZC le C2 séparé en cas de sortie de tout ou d'intrus dans le C2, fait l'objet d'une désinfection fluvide.

**CONTACTS**  
Au CNPE de Eglise, les transports collectifs et les bacs en entrée de site sont supprimés.



## 2 - Stabilisation / Exploiter avec le covid-19 – 15/04 – 27/04

Situation sanitaire en amélioration, focus renforcé sur la qualité d'exploitation

### Quelques points clés :

Stabilisation de la situation sanitaire (dernier cas avéré sur site le 08/04), gestion des effectifs autour des activités essentielles, horaires élargis

### **Démarche zones de congestion**

Retour progressif des entreprises prestataires

### **Masques chirurgicaux pour tous à compter du 27/04**

(+ distribution de masques tissu)

### Programme industriel :

10/04 : Rechargement combustible tranche 5

13/04 : reprise de la préparation "à distance" de la visite décennale de l'unité 4 selon le planning prévisionnel

Préparation à l'Epreuve Hydraulique Primaire pour la visite décennale de l'unité n°2

### 3-Préparer l'après – 27/04 – 02/06

Masques pour tous, déconfinement annoncé  
Une volonté de stabilité, de reprise progressive sans rupture

#### Quelques points clés :

Déploiement de l'organisation pour généraliser le port du masque

Veille sur l'effectif présent sur site

Mise à jour du programme industriel 2020

Validation d'un dispositif anti covid (Team et session de sensibilisation)

#### Programme industriel :

02/05 : couplage de l'unité n° 5

Repli de l'unité n°3

18/05 : réussite de l'EHP unité n°2

## 4-Surveiller et décontraindre – 02/06 au 30/06

Retour progressif à l'organisation « classique » dans le respect des règles sanitaires

### Quelques points clés :

Maintien des mesures sanitaires

Retour progressif à l'organisation "classique"

Maintien du travail à distance avec retours ponctuels

### Programme industriel :

VD4 unité n°2 : épreuve enceinte

Préparation de la période estivale

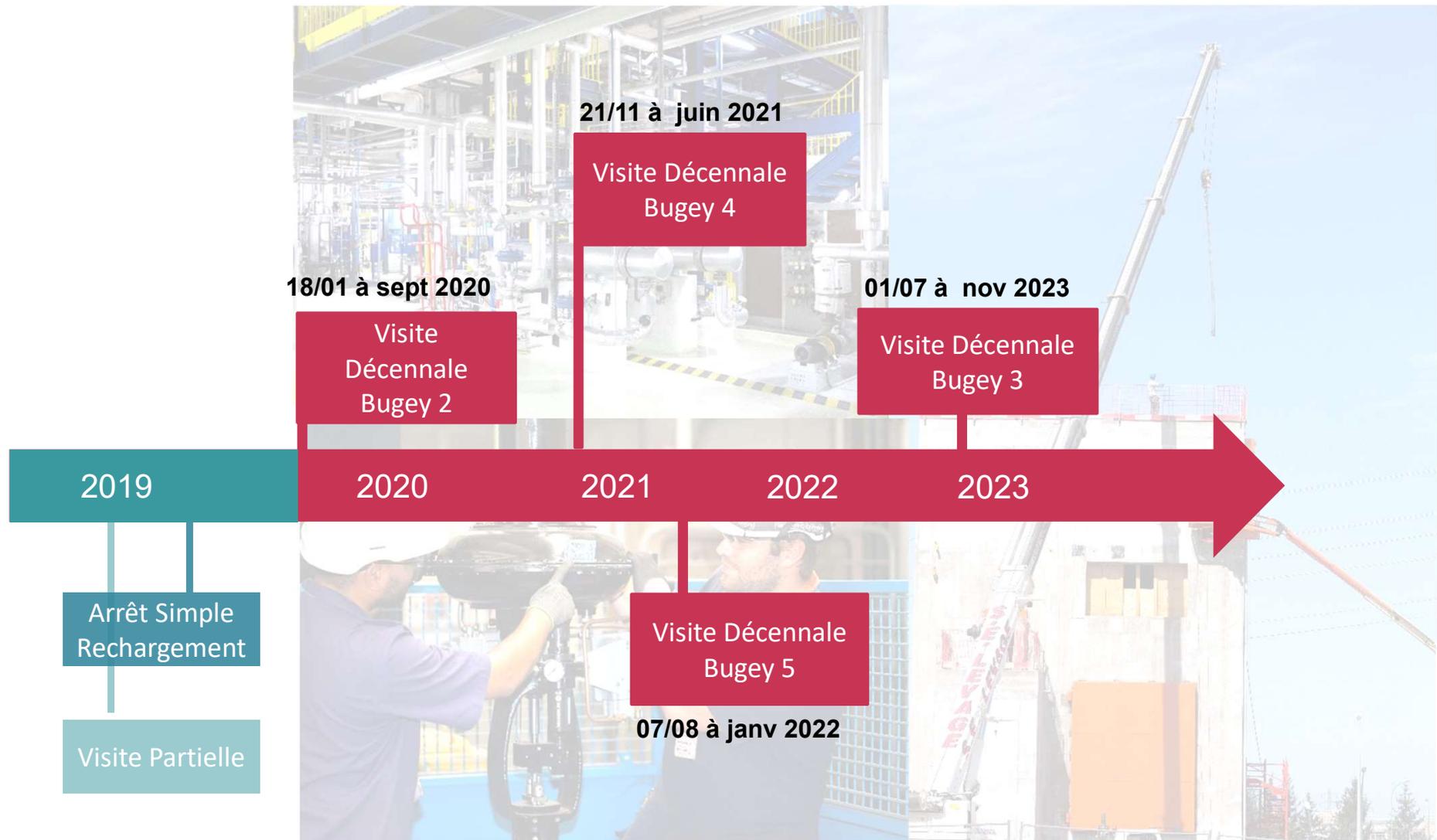
Poursuite de la préparation de la VD4 unité n°4

## A souligner

- **Situation sanitaire +**
- **Situation particulière du site de Bugey avec un programme industriel très chargé** (arrêts programmés des unités n°2 et 5, deux unités en fonctionnement et la préparation de la visite décennale de l'unité n°4)
- **Adaptation rapide des organisations du site avec priorité sur le volet sanitaire**, maintien d'un focus sur la qualité d'exploitation et anticipation sur les mois à venir
- **Mobilisation exemplaire du personnel** tant sur le site qu'en travail à distance

# Impacts sur le programme industriel

# Un calendrier industriel dense avec 4 visites décennales sur 3 ans





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

*Ce document est la propriété exclusive d'EDF et ne saurait être utilisé, reproduit, représenté, transmis ou divulgué sans son accord préalable et explicite.*

# La visite décennale de Bugey 2

## Un chantier de grande ampleur :

- un check up complet de l'installation
- la mise en œuvre de nombreuses améliorations de sûreté pour poursuivre l'exploitation du réacteur de Bugey 2, au-delà de 40 ans

## Un enjeu industriel et humain unique,

- réalisé pour la première fois à Bugey,
- qui va permettre de poursuivre l'exploitation de notre unité de production
- 3 ans de préparation avec l'appui des équipes d'ingénierie du Groupe et de nos partenaires industriels
- 2 ans de travail avec les partenaires du territoire pour anticiper ce programme et favoriser les retombées locales

Un arrêt réalisé sous le contrôle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), présente à la centrale pendant toute la durée de l'arrêt.

A l'issue de cet arrêt, EDF aura renforcé le niveau de sûreté de l'unité de production n°2 au niveau des standards internationaux les plus exigeants.

**5** mois d'activités

**59** modifications

**250** millions  
d'investissements

**Près de 4000**  
intervenants  
associés à l'arrêt  
décennal

**120** entreprises  
partenaires

